DEPARTEMENT de la SEINE MARITIA ARRONDISSEMENT DE DIEPPE

Envoye en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 5 C.P. 7075

ID : 076-217602556-20250925-2025194DEL-DE

VILLE D'EU

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération N° 2025/194/DEL/8.8

Séance du 25 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 septembre à 19 h 15, se sont réunis à la salle Michel Audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Présents: M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. GODEMAN Sébastien, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, Mme INZANI Béatrice, M. MARTIN Jean-Marie Adjoints, Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse, Mme DOUDET Catherine, M. BOSCHER Emmanuel, Mme FIRION Isabelle, M. SEIGNEUR Pascal, M. DANJEAN Laurent, Mme ROCHE Karine, M. VASSELIN Julien, M. DENEUFVE Gilbert, M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle, Mme BOUQUET Marie Odile, M. ACCARD Stéphane, M. MANGEON Stéphen.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés: Mme CHAVES Hélène par Mme DUJEANCOURT Anne, M. RUELLOUX Samuel par Mme BRIFFARD Claudine, Mme DELVAL Isabelle par M. ADAM Hervé, M. CARBONNET Yann par Mme INZANI Béatrice, Mme THERIN Aurélie par M. GODEMAN Sébastien, M. NORBERT Jean par M. BARBIER Michel, Mme GAOUYER Marie-Françoise par Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse.

Absent: M. DUCHAUSSOY Joël.

e secrétariat a été assuré par : M. VASSE Date de convocation : 19/09/2025	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 21	Nombre de pouvoirs : 7 Absent : 1
Nombre de suffrages exprimés : 28	Votes pour : 28
Votes Contre : 0	Abstention: 0

Objet : TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE : CANDIDATURE DE LA VILLE D'EU A LA RECONNAISSANCE TEN POUR LA SESSION 2026-2028

Le programme « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) est une action territorialisée du Plan Biodiversité. Il constitue le volet « collectivités territoriales » de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité. Le dispositif vise à reconnaître les collectivités dont les projets de développement intègrent la prise en compte de la biodiversité.

La ville d'Eu est engagée dans cette démarche et bénéficie de la reconnaissance TEN depuis 2020. Promotion de notre territoire, développement de nouvelles connaissances, retours d'expériences au sein du réseau normand, etc., il s'agit là d'une véritable opportunité pour notre commune. De façon plus prosaïque, même si l'attribution de la reconnaissance TEN n'ouvre pas droit à des financements spécifiques directs pour la réalisation de projets, elle permet toutefois aux territoires lauréats d'être prioritaires dans les différents dispositifs de financement portés par les structures du collectif régional dans leurs programmes d'intervention respectifs.

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le



La reconnaissance TEN est attribuée pour une durée de 3 ans et arrivera à son terme fin décembre. En conséquence, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la candidature de la commune à la reconnaissance TEN pour la session 2026-2028.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance

Le Maire, Michel BARBIER Le secrétaire de séance, Julien VASSELIN